

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annie Marcoux

<https://www.cadre21.org/membres/c24b9b0002bd184457fb79c9>

Date d'obtention : 2023-01-27 15:49:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- parler à l'auteur du signalement et victime
- 2- Evaluer l'incident
- 3-Vérifier l'info
- 4-Parler au jeune instigateur
- 5-Si acte impulsif (rencontrer rapidement l'auteur du signalement et victime) Me référer à la trousse
- 6-Si acte malveillant (contacter la police)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Agir rapidement ds les trois cas
- Lorsque la police ns demande de rencontrer un élève , cela ne relève pas de ns
- Lorsqu'un jeune est majeur , contacter la police
- Se référer à la trousse au départ

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Si l'analyse ns révèle qu'il n'y a pas d'infraction criminelle , on doit gérer la situation conformément avec les politiques de l'établissement . On doit s'assurer de l'intégrité physique et psychologique des jeunes impliqués . Si d'autres éléments surgissent , ns devons justifier un autre type d'intervention.

Action rapide des intervenants de l'école